

Angoulême, le 16 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION CŒUR DE VILLE : INAUGURATION DE L'OPÉRATION D'ACQUISITION-AMÉLIORATION DE L'ANCIENNE CLINIQUE SAINTE-MARTHE À ANGOULÊME

Le 16 septembre 2020, dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville, Action Logement et la Ville d'Angoulême ont inauguré les 19 logements créés dans les bâtiments de l'ancienne clinique Sainte-Marthe, en friche depuis 1999.

L'inauguration s'est déroulée en présence de Magali DEBASSE, préfète de Charente, de Xavier BONNEFONT, Maire d'Angoulême, de Jean-Luc LEYDIER DELAVALLADE membre du Comité régional Action Logement Nouvelle-Aquitaine, de Souhila KELLACI Directrice Régionale Action Logement Nouvelle-Aquitaine et de Yannick LAMURAILLE, porteur du projet

Située dans un secteur sauvegardé, à proximité de la mairie, cette opération a permis de créer 19 logements (4 T4, 8 T3 et 7 T2) dans un cadre bâti réhabilité, avec un haut niveau de prestations (cuisine équipée, parking paysagé, logements accessibles PMR avec ascenseur, etc.). Tous les logements font l'objet d'un conventionnement Anah avec travaux en loyer social et sont réservés par Action Logement au profit de salariés d'entreprises locales.

Soutenu par les élus et les équipes techniques de la Ville, ce projet d'acquisition-amélioration d'envergure a été rendu possible grâce au financement d'Action Logement mis en place dans le cadre d'Action Cœur de Ville. L'intervention d'Action Logement vise la création d'une offre locative (privée ou sociale) adaptée aux besoins des salariés, afin de renouveler l'attractivité du centre-ville et de contribuer à la mixité sociale.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du partenariat entre Action Logement et la Ville d'Angoulême qui a pour objet d'accompagner et d'amplifier la reconquête du centre-ville tout en valorisant le lien emploi-logement. Ce partenariat avait été formalisé en 2018 dans une convention, puis un avenant signé en décembre 2019 qui prévoit une enveloppe prévisionnelle de 10 millions d'euros, fléchés sur 26 opérations dont celle de l'ancienne clinique Sainte-Marthe située rue Minage.

L'enjeu : sauvegarder le patrimoine historique de cet ensemble immobilier tout en le rendant attractif pour favoriser l'installation de nouvelles familles et faire ainsi revivre le quartier. Sur un coût total de 2 200 000 euros TTC, Action Logement a financé 820 000 euros en prêt, ce qui a permis la sortie de l'opération. En effet, depuis la fermeture de l'établissement en 1999, plusieurs porteurs de projet s'étaient succédé sans succès.

L'opération de requalification de la friche Sainte-Marthe est l'un des premiers projets privés en France à bénéficier du programme Action Cœur de Ville, ce qui a valu la visite du Premier Ministre Edouard Philippe en mai 2019.



CONTRIBUTION D’ACTION LOGEMENT A LA RECONQUETE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Le **programme national Action Cœur de Ville** permet à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national, de développer des projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville, formalisés dans le cadre d’une convention pluriannuelle de revitalisation.

La lutte contre les fractures territoriales constitue une préoccupation majeure des partenaires sociaux. Elle conduit ces derniers à s’engager activement en soutien de cette politique publique aux côtés des acteurs

des territoires. À ce titre, Action Logement finance le volet habitat du programme en proposant une offre renouvelée de logements accessibles aux ménages salariés grâce à la réhabilitation de bâtis considérés comme stratégiques pour la réussite de projets communaux de revitalisation.

Dans ce programme, doté au total de 5 milliards d’euros par différents acteurs, Action Logement engage 1,5 milliard d’euros sur 5 ans sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées en lien avec les communes.

Cette intervention d’Action Logement vise la création d’une gamme variée de logements attractive et adaptée aux besoins des salariés : accession sociale, logement locatif social, privé ou libre par la requalification du bâti ancien de centre-ville. Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l’emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d’utilité sociale au service de l’intérêt général.

À PROPOS D’ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d’Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l’accès au logement pour favoriser l’emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l’Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l’attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d’éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 51 ESH et un patrimoine d’un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d’accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s’attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l’accès au logement, et donc à l’emploi, des bénéficiaires, qu’ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d’informations sur : www.actionlogement.fr - [@ActionLogement](https://www.instagram.com/ActionLogement)

CONTACT PRESSE

Action Logement :

Souhila Kellaci : 06 15 67 63 08 / souhila.kellaci@actionlogement.fr